



Les figures religieuses fondatrices du Québec dans les manuels scolaires de culture religieuse : entre mémoire et perte de sens

Mireille Estivalèzes

Volume 84, numéro 1-2, 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1051531ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1051531ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (imprimé)

1920-6267 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Estivalèzes, M. (2018). Les figures religieuses fondatrices du Québec dans les manuels scolaires de culture religieuse : entre mémoire et perte de sens. *Études d'histoire religieuse*, 84(1-2), 61–74. <https://doi.org/10.7202/1051531ar>

Résumé de l'article

Le présent article examine la place accordée aux figures religieuses fondatrices de Montréal, et plus largement de la Nouvelle-France, ainsi que les représentations qui en sont proposées dans les manuels scolaires d'éthique et culture religieuse du secondaire, dont un thème du programme est consacré au patrimoine religieux québécois. Nous chercherons à identifier les qualités constitutives de la mémoire transmise aux jeunes générations actuelles à propos de l'histoire des origines religieuses des premiers temps de la colonie, dans le contexte de la société largement sécularisée qu'est le Québec aujourd'hui, et nous nous demanderons s'il est possible d'accéder au sens de ce qui motivait ces figures pionnières d'importance.

Les figures religieuses fondatrices du Québec dans les manuels scolaires de culture religieuse : entre mémoire et perte de sens

Mireille Estivalèzes¹

Résumé : Le présent article examine la place accordée aux figures religieuses fondatrices de Montréal, et plus largement de la Nouvelle-France, ainsi que les représentations qui en sont proposées dans les manuels scolaires d'éthique et culture religieuse du secondaire, dont un thème du programme est consacré au patrimoine religieux québécois. Nous chercherons à identifier les qualités constitutives de la mémoire transmise aux jeunes générations actuelles à propos de l'histoire des origines religieuses des premiers temps de la colonie, dans le contexte de la société largement sécularisée qu'est le Québec aujourd'hui, et nous nous demanderons s'il est possible d'accéder au sens de ce qui motivait ces figures pionnières d'importance.

Abstract: This paper deals with the relative significance given to the religious founding figures of Montreal and of Nouvelle-France in general, as well as what sort of representations are proposed of these figures, in the teaching books of Quebec's Ethics and Religious Culture Program in those chapters where religious heritage is addressed. We shall try to identify the essential qualities of the memory that is transmitted to today's young generations of the religious project which was that of Quebec's original settlers, in today's profoundly secularized Quebec society, as well

1. Mireille Estivalèzes est professeure agrégée à l'Université de Montréal, au Département de didactique de la Faculté des sciences de l'éducation. Spécialiste de la question de l'enseignement des religions à l'école et de la représentation de la diversité religieuse dans les programmes et les manuels scolaires, elle forme les futurs enseignants au programme d'éthique et culture religieuse. Elle a publié de nombreux textes sur ces questions, parmi lesquels *Le programme d'éthique et culture religieuse. De l'exigeante conciliation entre le soi, l'autre et le nous* (Presses de l'Université Laval, 2012).

as to what extent the deep motivations driving these founding figures can be understood today.

Lors de la célébration en 2017 du 375^e anniversaire de Montréal, la mémoire des premières figures fondatrices de Ville-Marie, mues qu'elles étaient par un élan religieux profond, ayant notamment pour projet le développement, en Nouvelle-France, d'une société catholique modèle, a été bien peu évoquée, encore moins honorée. Au contraire, les commémorations ont été marquées par un caractère festif qui se voulait tourné vers l'avenir, l'innovation, la célébration de la diversité, loin de toute perspective historique, dans une indifférence joyeuse et assumée à l'égard du projet spirituel qui était celui des fondateurs. C'est dans ce contexte que nous nous sommes demandé ce qui était transmis aujourd'hui de l'histoire des origines religieuses de Montréal, et plus largement de celles du Québec, aux jeunes générations qui fréquentent l'école, plus particulièrement par le biais des manuels scolaires en usage dans les classes. Car, en effet, les manuels scolaires constituent, pour reprendre l'expression de Pierre Nora, un lieu de mémoire², permettant certes la transmission de connaissances, mais témoignent également plus largement de la façon dont une société met en scène sa mémoire, questionne ou assume ses héritages, tout en interrogeant leur devenir. Aussi, avons-nous choisi d'analyser ici la place accordée aux grandes figures religieuses liées aux origines de Montréal et de Québec, telles qu'elles sont présentées dans les manuels les plus à même d'aborder ce passé, ceux d'éthique et culture religieuse (ECR) puisqu'un des thèmes de ce programme au secondaire, intitulé « Le patrimoine religieux québécois », mentionne l'importance des figures fondatrices que sont notamment Marguerite Bourgeoys et Marguerite d'Youville, de même que l'influence des institutions religieuses sur la société et la culture de la Nouvelle-France. Ainsi, après avoir rappelé la perspective culturelle dans laquelle s'inscrit le programme ECR, puis le processus de rédaction des manuels, nous examinerons de quelle manière le thème des figures religieuses fondatrices est abordé, en étant guidé par les deux questions suivantes : l'histoire de ces figures est-elle présentée comme s'il s'agissait de vestiges de traditions et d'époques lointaines, ayant peu de liens avec le monde actuel, ou est-elle, au contraire, décrite comme une mémoire toujours active ? Qui plus est, est-il encore possible, dans la société largement sécularisée qu'est le Québec d'aujourd'hui, de saisir le sens de ce qui motivait ces figures pionnières, et de le faire comprendre aux jeunes générations ?

2. Pierre NORA, *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1984-1992.

Le programme et les manuels d'éthique et culture religieuse

Le programme ECR a été implanté en 2008 dans toutes les écoles québécoises, primaires et secondaires, des réseaux publics et privés, en remplacement du régime d'enseignement optionnel qui offrait le choix entre les enseignements de religion et de morale, soit catholique, soit protestant, ou leur alternative d'enseignement moral. Il est caractérisé par une double finalité : d'une part, de reconnaissance de l'autre, indissociable de la connaissance de soi, et soulignant l'égalité des personnes en valeur et en dignité et, d'autre part, de poursuite du bien commun, qui « renvoie à trois actions principales : la recherche de valeurs communes avec les autres ; la valorisation de projets qui favorisent le vivre-ensemble ; et la promotion des principes et des idéaux démocratiques de la société québécoise³ ». Le programme ECR manifeste ainsi la volonté politique de prendre acte de la diversification religieuse croissante de la société québécoise contemporaine, tout en favorisant la construction d'un espace commun autour d'une culture publique et de valeurs partagées par tous, et traduit aussi une réalité sociologique, celle de la sécularisation du Québec, où l'Église catholique ne définit plus les normes orientant la conduite de la société et guide de moins en moins les consciences individuelles⁴. Ainsi, le programme d'éthique et culture religieuse témoigne sur ces questions d'un changement majeur de paradigme. En effet, la connaissance des religions à l'école ne relève plus de la seule compétence de témoins de la foi catholique ou protestante et d'un discours de type croyant, mais relève plutôt d'une approche socioculturelle du religieux dont l'objet, examiné « de l'extérieur », est mis à distance du sujet qui l'étudie.

Cet enseignement vise le développement de trois compétences chez les élèves : la capacité de réfléchir sur des questions éthiques, celle de comprendre ce qu'est le phénomène religieux dans sa diversité, et enfin, celle qui consiste à pratiquer le dialogue avec l'autre de façon respectueuse et constructive. Plus précisément, la compétence qui vise à favoriser la compréhension des religions consiste à ce que les élèves soient en mesure en premier lieu, de repérer et d'analyser certaines expressions du religieux⁵,

3. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT, *Programme de formation de l'école québécoise. Éthique et culture religieuse. Enseignement secondaire*, Québec, Gouvernement du Québec, 2008.

4. Mireille ESTIVALÈZES, « Enseigner les religions à l'école : de la croyance au savoir, un passage à comprendre », dans Mireille Estivalèzes et Solange Lefebvre (dir.), *Le programme d'éthique et culture religieuse. De l'exigeante conciliation entre le soi, l'autre et le nous*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 1-33.

5. Le vocable « expressions du religieux » peut être entendu comme référent à des édifices, des œuvres d'art, des noms de rues, des écrits, des objets, à une diversité de pratiques alimentaires ou vestimentaires, à des valeurs individuelles ou collectives, etc.

en expliquant leur signification et leur fonction, puis d'établir des liens pertinents entre ces expressions du religieux et les environnements sociaux et culturels dont elles sont issues, que ce soit au Québec ou ailleurs dans le monde, et enfin, d'examiner la diversité des façons de penser, d'être et d'agir, que ce soit à l'intérieur d'une même tradition religieuse, ou encore entre religions différentes, de même qu'entre les religions et les visions séculières du monde et conceptions de la « vie bonne » présentes dans la société.

De façon générale, la culture religieuse s'intéresse aux textes sacrés, aux croyances, aux enseignements, aux rites, aux fêtes, aux règles de conduite, aux lieux de culte, aux productions artistiques, aux pratiques, aux institutions et aux modes d'organisation. Mais elle ne vise pas tant à développer la connaissance de l'histoire des religions, qu'à rendre les élèves mieux à même d'identifier et de comprendre les formes que prend le religieux dans des contextes socioculturels particuliers, en les familiarisant avec les divers signes du religieux, et cela plus particulièrement dans leur propre environnement, en privilégiant la culture québécoise. De ce fait, alors que plusieurs traditions religieuses sont à l'étude, comme le judaïsme, l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme ainsi que les spiritualités autochtones, ce sont les traditions chrétiennes, et plus particulièrement le catholicisme et le protestantisme, qui doivent être favorisées dans les apprentissages des élèves.

La matière du volet « culture religieuse » est donc fort riche. Elle propose une approche culturelle et transversale du religieux, découpée en une série de thèmes, les récits, les rites et les règles de vie constituant les principaux aspects examinés des religions, et privilégiant les aspects visibles du religieux. Ainsi, au premier cycle du secondaire, les élèves découvrent le patrimoine religieux québécois (par le biais des fondateurs, des personnages marquants et des institutions, des valeurs et des normes, des œuvres patrimoniales), les éléments fondamentaux des traditions religieuses (des récits, rites et règles issus de différentes traditions religieuses), ainsi que les différentes représentations du divin, des êtres mythiques et surnaturels (noms, attributs, symboles). Au second cycle du secondaire, les jeunes approfondissent quant à eux leur compréhension de certaines questions religieuses, soit dans une perspective historique, avec l'étude de quelques religions au fil du temps (fondation, temps de développement, de diffusion ainsi que renouveau religieux), soit dans une perspective de questionnements de nature existentielle (existence du divin, sens de la vie et de la mort, nature de l'être humain) et de réflexions sur l'expérience religieuse elle-même (sa nature, ses effets sur la personne et la communauté), soit enfin dans une perspective artistique, en familiarisant les élèves avec la présence et l'influence des diverses références religieuses dans les arts religieux et profanes, de même que dans la culture en général.

C'est le premier thème du patrimoine religieux québécois qui retiendra ici notre attention, principalement autour des éléments de contenu que sont les fondatrices, fondateurs et personnages marquants de notre histoire, ainsi que, corollairement, de l'influence des institutions religieuses sur la société et la culture québécoise.

Les manuels scolaires, rédigés par des enseignants du secondaire, du niveau collégial, ou des universitaires, s'appuient sur le programme pour en proposer leur lecture. Les éditeurs font également appel à des spécialistes du domaine pour leur expertise scientifique (en philosophie ou en sciences des religions), de même qu'à des consultants pédagogiques (le plus souvent des enseignants), afin de valider les contenus.

Au Québec, la Loi sur l'instruction publique prévoit que le ministre de l'Éducation doit approuver les ouvrages reconnus comme indispensables à l'éducation préscolaire et à l'enseignement primaire et secondaire, c'est-à-dire les ensembles didactiques qui comprennent les manuels à l'usage de l'élève (mis gratuitement à la disposition des élèves) et les guides de l'enseignant. Il existe donc un Bureau d'approbation du matériel didactique (BAMD) chargé d'examiner les ouvrages didactiques.

Un manuel, avant de pouvoir être approuvé, doit passer par un processus d'analyse long et complexe, et répondre, favorablement, à certains critères d'évaluation précis, qui prennent en compte des aspects :

- 1) pédagogiques : respecter une approche par compétences, telle que préconisée par le Programme de formation québécoise, et les contenus d'apprentissage prescrits, contribuer à l'enrichissement culturel (par la présence et la qualité de repères culturels «qui permettent à l'élève de porter un regard critique, éthique et esthétique sur les éléments de son environnement») et à la qualité de la langue, offrir des contenus exacts ;
- 2) socioculturels : s'assurer de la représentation appropriée dans les manuels de la diversité de la société québécoise actuelle et veiller à l'absence de discrimination ;
- 3) matériels : durabilité de la couverture, lisibilité du texte et clarté des illustrations ;
- 4) publicitaires : s'assurer de l'absence de toute forme de publicité, sauf si l'élément publicitaire constitue en lui-même un objet d'apprentissage ;
- 5) confessionnels : vérifier que le matériel didactique «respecte les valeurs morales et religieuses» ;

- 6) conventionnels : respecter les règles du bon usage de la langue française, de la toponymie, et celles relatives à la santé et à la sécurité, etc⁶.

Ce sont des spécialistes de l'éducation et des disciplines scolaires concernées qui analysent les contenus des manuels, puis en élaborent des rapports d'évaluation, à partir desquels le ministre de l'Éducation pourra délivrer un certificat d'approbation à la maison d'édition, refuser d'approuver un manuel, ou bien demander des modifications.

À ce processus normal d'évaluation, s'est ajouté celui d'une analyse critique des contenus religieux du matériel didactique produit pour ECR. C'est le Secrétariat aux affaires religieuses⁷ qui, entre 2007 et 2012, a conduit cette consultation, auprès d'une quinzaine d'universitaires, spécialistes de différentes traditions spirituelles, dans le but de s'assurer de l'exactitude et de la qualité des contenus religieux. En effet, présenter les religions dans des ouvrages pédagogiques exige une rigueur certaine, de même qu'un souci constant des nuances, conditions essentielles du respect de la diversité des croyances et des sensibilités des uns et des autres.

Au premier cycle du secondaire, quatre ensembles didactiques ont été approuvés : ceux des Éditions La Pensée, des Éditions CEC, de Chenelière Éducation et des Éditions Grand Duc, dont les manuels ont été publiés entre 2008 et 2010.

Le statut du manuel scolaire

À l'école, le manuel scolaire joue plusieurs rôles. Objet à la base que l'on peut prendre en main, en vertu de son origine étymologique (« manus » : main), il constitue fondamentalement un espace de transmission de connaissances, qui livre un état des représentations, des savoirs, compétences, techniques et valeurs, d'une culture donnée à un moment donné. Comme le souligne Alain Choppin, le manuel scolaire est le produit d'une société qui,

6. Bureau d'approbation du matériel didactique, Définitions et critères d'évaluation s'appliquant au programme de formation de l'école québécoise :

http://www1.education.gouv.qc.ca/bamd/index.asp?page=info_new_fr (consulté le 15 juin 2018).

7. Le Secrétariat aux affaires religieuses a le mandat de traiter des enjeux liés aux rapports entre éducation, religion et société afin, d'une part, d'assurer au Comité sur les affaires religieuses, l'accès aux ressources et à l'expertise nécessaires à l'exercice de son mandat et, d'autre part, de conseiller la direction du ministère sur toute question relative à la religion à l'école.

à la fois le détermine sur les plans historique et géographique, mais qui, par ailleurs, en est aussi son reflet⁸.

À la fois moyen de transmission, et contenu à transmettre, outil de communication et objet même de cette communication, il transmet un savoir sur le passé pour les générations nouvelles en même temps qu'il le construit : le manuel d'histoire, par exemple, produit un travail d'objectivation du passé, mais ce passé ne peut être qu'une reconstruction, c'est-à-dire fondé sur des choix de moments historiques privilégiés et sur des interprétations de ces moments précis. Le manuel peut parfois chercher également à donner des valeurs communes aux élèves :

Un programme, des manuels ne sont pas neutres axiologiquement parlants. Ils développent une conception de l'homme et du monde commun, un projet de formation global de l'homme. La prise en compte, dans une politique de la mémoire, des héritages religieux, est un choix concernant le type d'homme que l'on veut promouvoir. Il s'agit là d'un choix de société⁹.

En effet, le manuel est aussi un « lieu de mémoire » où une société indique ce qui lui paraît important à conserver et perpétuer, ce qui lui semble nécessaire à l'intelligence du présent comme du passé. La mémoire joue un rôle essentiel dans la formation des identités, qu'elles soient individuelles ou collectives, communautaires ou nationales, de même que dans la construction d'une communauté historique donnée. Or, dans un contexte d'« effondrement des cadres de la mémoire collective qui assuraient à chaque individu la possibilité d'établir un lien entre « ce qui vient d'avant » lui et sa propre expérience présente¹⁰ », une transmission intergénérationnelle d'une mémoire des religions est-elle seulement possible ? Qui plus est, dans un contexte de pluralisation des identités, les manuels d'histoire « peuvent se trouver pris dans le piège des querelles d'identité et de mémoire¹¹ ».

Deux questions se posent alors : comment les religions sont-elles constitutives de la mémoire du passé et de la compréhension du présent ? Et

8. Alain CHOPPIN, *Les manuels scolaires : histoire et actualité*, Paris, Hachette Éducation, 1992, p. 19. Il faut également souligner le remarquable travail de Paul Aubin au Québec qui a entrepris l'étude systématique du manuel scolaire québécois. Voir sur le site de l'Université Laval, la page consacrée aux manuels scolaires québécois : <https://www.bibl.ulaval.ca/ress/manscol/> (consulté le 15 juin 2018).

9. Jean-Philippe PIERRON, « Le fait religieux au prisme du manuel scolaire », dans Bernard Descouleurs et alii, *La laïcité a-t-elle perdu la raison ?* Paris, Parole et Silence, 2001, p. 126.

10. Danièle HERVIEU-LEGER, *La religion pour mémoire*, Paris, Éditions du Cerf, 1993, p. 186.

11. Pierre ANSART, « Manuels d'histoire et politique », dans Monique Lebrun (dir.), *Le manuel scolaire d'ici et d'ailleurs, d'hier à demain*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 63-81 (p.81).

quelles traces peuvent en être transmises : un simple souvenir, les vestiges de traditions désormais mortes, ou des éléments d'une mémoire vive ?

Les figures religieuses fondatrices du Québec

Nous avons choisi d'examiner le traitement du thème du patrimoine religieux québécois, car il souligne l'importance des figures fondatrices religieuses dans l'histoire de la Nouvelle-France, de même que l'influence des institutions religieuses sur la société et la culture québécoise, dans quatre manuels approuvés du premier cycle du secondaire. À cet effet, nous avons procédé à une analyse de discours à partir des extraits de textes sélectionnés, découpés selon des unités de sens. Cela représente relativement peu de données sur le plan quantitatif, aussi avons-nous cru souhaitable de prendre également en considération le contenu d'un autre ouvrage, qui, bien que non approuvé par le BAMD nous a semblé fort intéressant¹². Il s'agit du manuel *Places publiques* publié en 2009 par Sylvie Drolet aux Éditions Fides.

Tous les manuels rappellent le rôle déterminant joué par les communautés religieuses, et plus particulièrement par les congrégations religieuses catholiques, ainsi que par certaines figures fondatrices emblématiques, dans l'établissement de lieux d'éducation, tant pour les garçons que pour les filles, de même que dans la mise en place d'institutions de santé, en Nouvelle-France dès le XVII^e siècle. Ainsi, ces manuels mentionnent l'ouverture en 1635 de la première école de la ville de Québec, le Collège des jésuites, par le supérieur de la communauté, Paul le Jeune ; la fondation par les Augustines en 1639 de l'Hôtel-Dieu à Québec ; l'établissement en 1640 par les Ursulines de la première école admettant des filles à Québec, en rappelant le rôle joué par Marie de l'Incarnation ; la fondation en 1642 par Jeanne Mance, de l'Hôtel-Dieu, premier hôpital de Montréal (Hospitalières de Saint-Joseph) voué au soin des malades amérindiens et français ; la mise en place en 1658 de la première école de Montréal par Marguerite Bourgeoys, de la Congrégation de Notre-Dame, pour instruire les enfants, les jeunes filles de la colonie et les jeunes amérindiennes ; la création en 1663 du Séminaire de Québec (future Université Laval) par Monseigneur François de Montmorency-Laval, premier évêque catholique ; et enfin, la fondation, par les Frères hospitaliers de la Croix et de Saint-Joseph, du premier Hôpital général de Montréal, qui sera confié aux Sœurs de la Charité de Montréal (ou Sœurs grises), ordre fondé par Marguerite d'Youville, en 1747. Le manuel des Éditions La Chenelière

12. Sylvie DROLET, *Places publiques*. Manuel de l'élève A. 1^{er} cycle du secondaire, Montréal, Éditions Fides, 2009. Il s'est avéré difficile de découvrir avec certitude les raisons pour lesquelles les manuels de l'éditeur Fides ne font pas partie des manuels approuvés, malgré leurs grandes qualités que nous avons relevées dans cette étude.

propose ainsi un tableau chronologique (p. 58-59) qui retrace, parmi d'autres, ces différentes étapes de l'histoire du Québec.

Quatre figures emblématiques se dégagent tout particulièrement dans les manuels et, fait intéressant, elles sont toutes féminines. Il s'agit en ordre décroissant d'occurrence, de Marguerite Bourgeoys (1620-1700), qui fonde à Montréal la Congrégation de Notre-Dame dans le but d'instruire les enfants de la colonie ainsi que les femmes des colons, puis de Marie Guyart, devenue religieuse chez les Ursulines sous le nom de Marie de l'Incarnation (1599-1672), qui se consacre elle aussi à la scolarisation des jeunes filles françaises et amérindiennes, et fonde à Québec le couvent des Ursulines de la Nouvelle-France. La troisième figure est celle de Marguerite d'Youville (1701-1771), qui favorise l'accès aux soins de santé pour tous (incluant donc les démunis, veuves, orphelins, vieillards, etc.) dans une perspective de « mission de charité » (La Pensée, p. 101), et qui a fondé la congrégation catholique des Sœurs de la Charité de l'Hôpital général, surnommée les Sœurs grises. La quatrième enfin est celle de Jeanne Mance (1606-1673), une laïque catholique, qui fonde avec Paul de Chomedey de Maisonneuve, Ville-Marie, et ouvre un dispensaire pour soigner les blessés français et amérindiens, devenant le premier hôpital de Montréal. Trois de ces figures seront plus tard reconnues comme saintes, le manuel des Éditions La Chenelière (p. 50) rappelle que Marguerite d'Youville a été la première canadienne à être béatifiée en 1959, avant d'être canonisée en 1990, alors que Marguerite Bourgeoys a, quant à elle, été béatifiée en 1960 puis canonisée en 1982, et enfin, ce sera au tour de Marie de l'Incarnation d'être béatifiée en 1980 et canonisée en 2014. Jeanne Mance, pour sa part, est devenue vénérable en 2014, première étape menant à une possible canonisation.

D'autres personnes importantes de ces premiers temps de la colonie française sont aussi évoquées, ainsi Rosalie Cadron-Jetté, dite Mère de la Nativité (1794-1864), fondatrice des Sœurs de Miséricorde vouées à l'aide des jeunes femmes enceintes et célibataires (Éditions La Chenelière, p. 49); Mère Marie-Catherine de Saint-Augustin, membre de la communauté des Ursulines, qui dédie sa vie au service des pauvres et des malades à l'Hôtel-Dieu de Québec, et est considérée comme la cofondatrice de l'Église catholique en Nouvelle-France (Éditions Grand Duc, p. 97). Soulignons qu'est également rappelée l'importance de François Montmorency de Laval, qui devient en 1659 le premier évêque de Nouvelle-France, et fonde, en 1663, le Grand Séminaire de Québec, destiné à la formation des prêtres (Éditions CEC, p. 98).

Le souci de rendre compte du rôle important de personnes issues de traditions autres que du seul catholicisme amène à souligner les figures de Gaspar Soiaga Kondiaronk, qui a joué un rôle capital dans la Grande Paix signée en 1701, puis au XIX^e siècle de Henriette Odin-Feller, à l'origine

d'églises-écoles protestantes, et enfin d'Abraham de Sola, fondateur d'organismes d'aide pour les Juifs et les immigrants.

Ces femmes, au parcours extraordinaire, que sont Marie de l'Incarnation, Jeanne Mance, Marguerite Bourgeoys et Marguerite d'Youville, affrontent des épreuves et des dangers exceptionnels relativement à leur condition de femme et à leur époque : difficultés de vivre une vie de missionnaire en tant que femme, traversées longues et difficiles, parfois multiples, de l'océan Atlantique, rigueurs du climat canadien, dureté et dénuement des conditions de vie dans les premiers temps de la colonie, hostilité des iroquois. Or, malgré ces nombreuses difficultés, mues par une foi très profonde, ainsi que par des certitudes religieuses fortes, convaincues également de l'utilité de leurs activités, ces fondatrices font preuve d'une très grande confiance en Dieu et d'une puissante détermination dans leur choix de vie, qui les mènent à relever les nombreux défis rencontrés. Leur projet est notamment d'offrir des soins de santé à tous, et en particulier aux plus pauvres et aux plus fragiles de la jeune colonie, de même que de s'investir, corps et âme, dans l'éducation des enfants et des jeunes filles, tant d'origine française qu'autochtone. Leur amour inconditionnel et absolu pour Dieu s'incarne dans l'amour du prochain qu'elles mettront en œuvre tout au long de leur vie. Or, les manuels scolaires permettent-il aux jeunes d'aujourd'hui de prendre la mesure de ces réalisations et de comprendre les raisons ayant motivé ces femmes à faire un tel choix de vie ?

Deux éditeurs évoquent succinctement le projet d'évangélisation et de conversion des Amérindiens à la foi catholique, projet qui connaît d'ailleurs somme toute un succès assez limité, dans lequel l'instruction était vue comme un outil de propagation de la foi. Ainsi, « [t]rès tôt des chrétiens ressentent la nécessité de s'exiler sur ces terres lointaines pour annoncer l'Évangile à ces peuples. Baptiser tous ces gens leur paraît essentiel pour "sauver leurs âmes". Sauver les âmes signifie leur assurer la vie éternelle après la mort, près de Dieu. » (Éditions Grand Duc, p. 216) Mais c'est l'éditeur Fides (p. 98) qui, à notre avis, rend le mieux compte du contexte historique et religieux de l'époque, en rappelant le profond courant spirituel et mystique qui anime la France au XVII^e siècle¹³ :

De nombreux religieux veulent alors s'établir en Nouvelle-France pour y instaurer une société catholique nouvelle et, disent-ils, exemplaire. Cet état d'esprit est une conséquence de plusieurs décennies de guerres de religion qui, en France, ont opposé catholiques et protestants (aussi appelés

13. Voir Guy-Marie OURY, « Le sentiment religieux en Nouvelle-France au XVII^e siècle », *Sessions d'étude – Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 501 (1983) p. 255-279. DOI : 10.7202/1007046ar

«huguenots»). Seuls les catholiques sont autorisés par le roi de France à s'établir en Nouvelle-France.

C'est en particulier le parcours spirituel de Marie de l'Incarnation qui retient le plus l'attention. Un éditeur tente ainsi de présenter les grandes étapes de sa vie et de cerner ce qui constituait sa motivation profonde :

L'histoire de Marie de l'Incarnation est fascinante et les faits qui marquent sa vie démontrent un courage, une foi et une détermination extraordinaires. Depuis sa tendre enfance, Marie Guyart sentait l'appel de Dieu pour devenir religieuse et réaliser de grandes choses. C'est après la mort de son mari qu'elle décida envers et contre tous de vivre sa vocation religieuse. Elle entra chez les Ursulines, une communauté religieuse de France [...] Sa vie prit un tournant majeur lorsqu'elle fut invitée à œuvrer en Nouvelle-France afin d'assurer l'éducation des jeunes filles des colons français dans la nouvelle colonie et de partager avec les petites autochtones le bien qu'elle considérait comme le plus précieux : sa foi chrétienne. (La Pensée, p. 99)

Mais c'est l'éditeur Fides, une fois de plus, qui choisit d'aller plus loin dans l'explication des motivations religieuses profondes de ces figures fondatrices, en donnant la parole à Marie de l'Incarnation elle-même, et en offrant accès à ses propres récits, empreints d'une grande ferveur religieuse, extraits de ses *Écrits spirituels et historiques*¹⁴. Tout en reconnaissant la distance historique entre Marie de l'Incarnation et le lecteur contemporain, l'éditeur justifie la pertinence d'accéder au texte en faisant valoir qu'« il s'agit d'un témoignage précieux pour comprendre les motivations des fondateurs de la Nouvelle-France » :

Il me tardait que le moment n'était venu que je fusse en état de pouvoir en effet risquer ma vie pour Dieu, pour lui pouvoir rendre ce petit témoignage de mon affection, en reconnaissance de ses grandes et immenses miséricordes sur moi, sa chétive créature [...] il y a plaisir à endurer lorsqu'on a le cœur gagné à Dieu. (Fides p. 96-97)

Pendant la traversée, alors que Marie de l'Incarnation souffre de la soif, ne dort pas et éprouve de très violents maux de tête, celle-ci témoigne néanmoins : « mon esprit et mon cœur possédaient une paix très grande dans l'union de mon souverain et unique Bien [...] Dieu soit éternellement béni des miséricordes qu'il m'a faites en cet espace de temps ! » (Fides, p. 96-97)

Pour accompagner le texte, le manuel propose une série de questions de réflexion, parmi lesquelles :

Qu'est-ce qui anime Marie de l'Incarnation ? Quelles sont ses motivations profondes pour quitter la France ? Quel est pour Marie de l'Incarnation

14. MARIE DE L'INCARNATION, *Écrits spirituels et historiques*, Québec, Les Ursulines de Québec, 1985.

son « souverain et unique Bien » ? Peux-tu comprendre qu'elle ait choisi de mener une telle vie et d'entreprendre un tel voyage ? Pourquoi ? Que nous apprend l'Histoire de Marie au sujet des premiers temps de la Nouvelle-France ?

Cet exercice ambitieux de questionnement est particulièrement intéressant car outre qu'il donne accès à la parole même de Marie de l'Incarnation, il amène les élèves à réfléchir sur l'amour profond, de nature mystique, qu'elle éprouve pour Dieu, de même que plus largement sur les motivations ayant mené ces femmes à s'engager dans un périple si difficile.

On notera que ce sont les deux mêmes éditeurs qui ont le souci d'expliquer la signification de l'expression « Hôtel-Dieu », en rappelant qu'au Moyen-Âge, elle signifie « maison de Dieu », lieu ayant pour vocation d'offrir le gîte, le couvert et les soins aux pauvres, aux malades et aux pèlerins, car ceux-ci étaient considérés comme « des représentants de Dieu lui-même. Le nom d'hospitaliers/hospitalières signifie faire preuve d'hospitalité en accueillant ceux et celles dans le besoin » (La Pensée, p. 103). À partir du XVII^e siècle, Hôtel-Dieu devient un hôpital où l'on soigne les malades et les blessés (Fides, p. 112).

Il apparaît important de se demander comment la mémoire du passé peut s'avérer utile à la compréhension du présent. Quels sont les liens entre ces premiers temps de la colonie française du XVII^e siècle et la société actuelle ?

Les manuels rappellent les nombreux héritages des figures fondatrices ici évoquées, tout d'abord dans les soins de santé : Hôtel-Dieu de Québec, Hôtel-Dieu de Montréal, Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, de Nicolet, ainsi que dans le système éducatif : École des Ursulines et Collège Mérici de Québec, collèges Lafleche et Marie-de-l'Incarnation à Trois-Rivières et tant d'autres. Les Éditions La Chenelière mentionnent quant à elles l'école secondaire Rosalie-Jetté dont c'est encore la vocation d'offrir aux jeunes mères la possibilité de poursuivre leurs études. Un autre éditeur mentionne l'Accueil Bonneau, « qui offre quotidiennement des repas et des vêtements aux itinérants de Montréal. L'œuvre de Marguerite d'Youville est donc encore très vivante dans la communauté québécoise » (La Pensée, p. 102), ainsi que l'héritage des Sœurs grises. Un autre encore rappelle le rôle des religieuses de la Congrégation de Notre-Dame dans des maisons d'hébergement pour les femmes en difficulté. Toutefois, la laïcisation des institutions de santé et d'éducation depuis les années 1960 a considérablement réduit le rôle de ces communautés religieuses dans la société québécoise. Cependant, bien que fort discrètes et confrontées aux défis du vieillissement de leurs membres et à la raréfaction des jeunes recrues, ces communautés religieuses continuent à leur façon à faire œuvre utile au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde, en perpétuant les valeurs de leurs fondatrices. Pour autant, quel type de représentation de ce passé est présent dans les manuels examinés, ceux-ci

constituant l'un des principaux outils de transmission du passé dans l'école contemporaine ? Comme nous le suggérons, celle-ci oscille probablement entre deux pôles, celui des vestiges de traditions lointaines, à la fois dans le temps mais surtout dans les esprits de la société fortement sécularisée qu'est le Québec contemporain, où des engagements religieux aussi forts que ceux des femmes que nous venons d'évoquer peuvent sembler surprenants, voire difficiles à comprendre, et celui d'une mémoire qui peut à l'occasion être réactivée à défaut d'être célébrée.

Les manuels scolaires sont confrontés à un certain nombre de contraintes, tant sur le plan de leur contenu que celui de leur forme. Ces ouvrages qui s'adressent à un public d'élèves âgés d'une douzaine d'années doivent proposer un discours qui leur soit compréhensible, de même que des ressources qui leur soient accessibles. Les manuels d'ECR que nous avons examinés offrent un traitement convenable des figures religieuses fondatrices de la Nouvelle-France, celles-ci étant présentées avec un minimum d'informations et les liens avec l'époque contemporaine étant mentionnés. Par contre, comme nous l'avons constaté, le souci d'expliquer la foi qui meut ces figures fondatrices, en majorité féminines, que nous venons d'évoquer, ainsi que la volonté de faire comprendre les raisons qui fondent leur choix d'une vie hors du commun et remarquable à bien des égards, sont peu présents dans les manuels approuvés. Plusieurs explications nous apparaissent vraisemblables, les phénomènes de la colonisation et de l'évangélisation sont à notre époque mal considérés, il existe cependant un risque réel de juger le passé à l'aune du présent, et une tendance à projeter des valeurs contemporaines sur des réalités historiques anciennes, anachronismes dont il faudrait se garder. De plus, il nous semble que la foi chrétienne profonde engageant toute une vie au service à la fois de ses croyances et de la collectivité dans laquelle on vit a, dans nos sociétés occidentales contemporaines, beaucoup moins de résonance aujourd'hui. Faut-il alors se surprendre si les figures religieuses fondatrices ici évoquées relèvent d'un passé historique lointain, dont il nous reste certes quelques traces mais dont nous avons perdu pour l'essentiel, les clés de compréhension. Ces personnages relèveront alors plus de vestiges de traditions anciennes, dont témoignent à l'occasion un lieu ou un nom de rue, que d'une mémoire vive réellement signifiante pour la société québécoise et pour les jeunes générations.

Manuels scolaires consultés :

Denis BÉLANGER, Alain CARRIÈRE, Pierre DESPRÉS, Catherine MAINVILLE, André-Carl VACHON, Être en société – 1^{er} cycle du secondaire – Manuel de l'élève A, Anjou, Éditions CEC, 2008.

Nicole-Andrée CHARBONNEAU, *Passeport pour la vie – 1^{ère} année du 1^{er} cycle du secondaire – Manuel de l'élève A*, Montréal, Éditions La Pensée, 2010.

Sylvie DROLET, *Places publiques. Manuel de l'élève A – 1^{er} cycle du secondaire*, Montréal, Éditions Fides, 2009.

Jean GRONDIN, Solange LEFEBVRE, Daniel WEINSTOCK, *Tête-à-tête – 1^{er} cycle du secondaire – 1^{ère} et 2^e années – Manuel de l'élève*, Laval, Éditions Grand Duc, 2009.

Benoît L'HÉRAULT, Caroline SIROIS, *Réflexions – 1^{er} cycle du secondaire – 1^{ère} année – Manuel de l'élève A*, Montréal, Chenelière Éducation, 2011.